

LE TEMPS EST VENU DE PRENDRE NOS AFFAIRES EN MAIN..



...AVANT QUE KRAFT NE LES PRENNE POUR NOUS!

Contrairement à ce que certaines personnes vous ont laissé entendre ce n'est pas la CSN ni les permanents de la CSN qui vont diriger votre syndicat, **c'est vous.**

Voici comment cela va fonctionner. Dès que l'accréditation de votre syndicat CSN sera accordée par le ministère du Travail, nous convoquerons une assemblée générale de tous les travailleurs de Kraft. A cette assemblée des élections seront tenues pour élire un comité exécutif de votre syndicat; cela veut dire élection aux postes suivants: Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, Directeurs. Qui est-ce qui va élire ces officiers? **C'est vous.**

Par après d'autres assemblées générales seront tenues pour préparer la constitution de votre syndicat. (Règlements et fonctionnement de votre syndicat) élire des délégués de griefs dans chaque département ainsi que pour préparer le projet de convention collective qui va être négocié avec Kraft. Le projet de convention collective (contrat de travail) va être préparé après une consultation au niveau de tous les départements, en assemblée générale, **avec vous selon vos demandes et vos besoins.** Par après quand le projet de convention

collective sera terminée **vous allez** avoir à élire un comité de négociation pour négocier vos demandes avec la compagnie. Ce comité de négociation va être composé de travailleurs de Kraft **élus par vous** en assemblée générale. Quand ce comité de négociation va rencontrer la compagnie il va être accompagné d'un conseiller syndical de la CSN spécialisé en négociation dans le secteur alimentaire. Des rapports vous seront fait régulièrement en assemblée sur le déroulement de la négociation et s'il y a des décisions à prendre **c'est vous** qui les prendrez.

Travailleurs de Kraft, à la CSN quand il y aura des décisions qui vous concerneront, **c'est vous** qui déciderez en assemblée générale de votre syndicat composé des travailleurs et travailleuses de Kraft.

Notez bien que les personnes qui ont été élues à des postes présentement au sein de votre syndicat le sont pour une période temporaire soit pour la période d'organisation. Dès que la période d'organisation sera terminée et que l'accréditation sera accordée il y aura élection tel que mentionné plus haut.

UN SYNDICAT VOUS DONNE DES DROITS

Il y a toute une différence entre avoir des droits et avoir des privilèges. Chez Kraft actuellement, les employés peuvent bénéficier de certains privilèges mais ils n'ont aucun droit. C'est ainsi, par exemple, que l'espace de parking diminue à chaque fois que l'usine prend de l'expansion.

Si la direction de la compagnie vous "aime", vous n'avez probablement pas de problème... et vous êtes bien

content. Mais à partir du moment où vous ne faites plus l'affaire (ou à partir du moment où quelqu'un d'autre que vous fait mieux l'affaire vous risquez de vous retrouver devant rien: les "mauvaises jobs", des primes en moins et même, à la limite, plus de job du tout.

Saviez-vous ça?

Saviez-vous que dans toute compagnie syndiquée, c'est très différent. Les bonnes jobs et les promotions

s'obtiennent par ancienneté après un affichage qui assure justice à tous les employés qualifiés pour faire application. Les mises à pied se font par ordre d'ancienneté. Les mesures disciplinaires et les congédiements peuvent faire l'objet de griefs et d'arbitrage et les employés sont défendus par leur syndicat.

Ne croyez-vous pas qu'il y a toute une différence avec ce qui existe chez Kraft?

842- 3181



FONDS de PENSION

Vous cotisez présentement à un fond de pension. Vos cotisations d'élèvent à plus d'un million cinq-cents milles (1,500,000) dollars (uniquement la part des employés) par année. Cela fait beaucoup d'argent. Qu'est-ce qu'on fait avec votre argent, vous n'en savez rien. Vous n'avez aucun droit de regard sur l'administration ni sur les bénéfices qui vous sont accordés.

Travailleurs de Kraft pensez y bien. Si vous seriez syndiqués vous auriez une force collective qui vous permettrait de négocier un fond de pension en fonction de vos besoins. C'est vous qui décideriez des avantages et bénéfices. Vous pourriez aussi récupérer l'administration de votre fond de pension. Plus d'un million cinq-cents milles (1,500,000) dollars par année plus la part versée par la compagnie pour chaque employé, cela vous permettrait de placer ces argents dans l'intérêt des travailleurs et non de la compagnie. Vous pourriez ainsi obtenir des meilleurs avantages et bénéfices. Pensez-y bien. D'autres travailleurs syndiqués l'ont fait avant vous.

A 1977 PAY CHEQUE WITH 1927 WORKING CONDITIONS



In our last issue, because of time limitations we were unable to prepare an article in English, we will try to make up for this issue.

Even though the salaries paid at Kraft are relatively competitive, we unfortunately cannot say as much for the working conditions. Seniority, job classifications, grievance... procedures, job security are things we've never heard of at Kraft. With a union we'll have **rights** not **privileges**.

A strike if necessary, but not necessarily a strike

A strike is only the last resort for a union affiliated to the CSN. After all else has failed, a general membership meeting can be asked to decide on a strike by a secret ballot vote. No one except the general membership meeting of the union has the right to declare a strike at Kraft.

Kraft's law does not come before that of the province of Quebec. Several articles of the Labour Code of Quebec protect certain rights of workers who wish to join a union. For example, the law forbids an employer to intimidate or threaten a worker who wants to join a union. It also prohibits an employer from firing someone for union activities. An employer is also obliged to maintain the same working

conditions unless he obtains the unions prior approval. The law also permits workers to sign and solicit union cards on company property as long as it is not during working hours.

With a union we can take a greater control of our pension plan, where the money is invested, and all the rules and regulations regarding it. Today, we, the workers pay one and a half million per year into the plan without having the slightest word to say in its administration, with a union this can all change!

As soon as our union is certified we will hold new elections, adopt a more explicit constitution and start to prepare a collective agreement. All this will be submitted to the general membership meeting. It is you the members that have the absolute control over your union.

Have nothing to fear. Unions have existed for close to 150 years. Companies larger than Kraft have learned to negotiate and respect their workers. Kraft too will learn.

IF YOU WISH TO BECOME A MEMBER,
OR HAVE FURTHER INFORMATION
CALL 842-3181
ASK FOR ALLEN GOTHEIL,
UNION ORGANIZER

ACTUELLEMENT, NOUS AVONS DES "PRIVILEGES" AVEC UN SYNDICAT, CE SERONT DES DROITS!

KRAFT N'ARRETERA PAS LE PRINTEMPS. SYNDIQUONS-NOUS!



Pourquoi Kraft ne veut-elle pas qu'on se syndique. Parce qu'elle prend nos intérêts ou parce qu'elle pense à "ses" intérêts

PENSEZ-Y DEUX MINUTES!

Certains patrons ont sans doute trouvé que le syndicat y allait un peu fort en comparant Kraft à un camp de concentration et en disant que les conditions de travail y étaient comparables à celles de 1927.

Pourtant, nous ne sommes pas loin de la vérité et plusieurs employés s'en rendent bien compte. Kraft fait de l'excellente mayonnaise, de très bonnes confitures (et ainsi de suite...) mais les conditions de travail des employés y sont pourries!

Le vice-président de la compagnie peut bien vous écrire pour dire que tout va bien, que les syndicats sont des "méchants" et qu'il ne faut rien changer. Fi-



Pourquoi sommes-nous à la merci de l'employeur?

nalement la compagnie ne fait pas beaucoup confiance au jugement de ses employés: elle cherche à vous faire peur et continue de vous prendre pour des enfants d'école...

Nous pouvons affirmer sans charrir que les conditions de travail chez Kraft sont cinquante ans en retard! Les conditions de salaire et les vacances sont "assez bonnes" mais pour le reste vous êtes en arrière de toutes les entreprises importantes du secteur.

Si vous voulez faire une brève vérification, répondez donc aux questions suivantes:

- 1) Quelle protection avez-vous lorsque vous avez travaillé pendant 5 ans sans problème et que tout à coup, en l'espace de quelques mois, vous recevez 2 ou 3 lettres d'avertissement et qu'on vous menace de renvoi?
- 2) Pouvez-vous faire confiance à l'ombudsman nommé par la compagnie? Pensez-vous qu'il prend votre défense plutôt que celle de la compagnie?
- 3) Que pensez-vous faire lorsqu'on vous donne les mauvaises jobs (ex: les pallettes) en guise de punitions?
- 4) Pensez-vous que les promotions sont accordées avec justice? N'y a-t-il pas plutôt une politique de favoritisme de la part de la compagnie?

5) N'est-il pas vrai que dans presque tous les cas d'accidents de travail, on essaye de mettre la responsabilité sur le dos de l'employé?

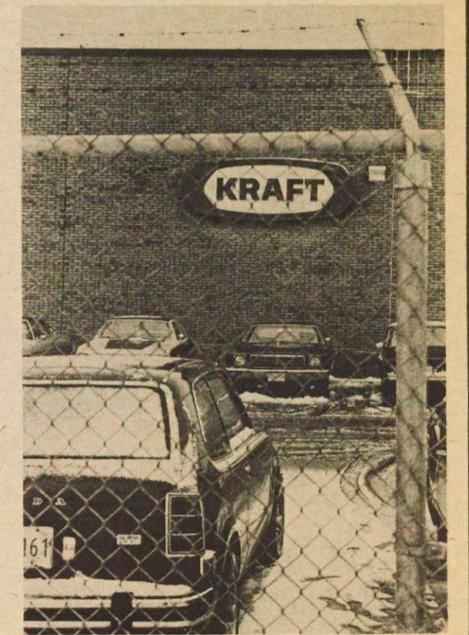
6) N'est-il pas exact que les cadences sont très rapides? Que pouvez-vous y changer individuellement?

Ce n'est qu'avec un syndicat que vous pouvez améliorer vos conditions de travail et les contrôler. Même si la peur vous empêche de parler, la grande majorité d'entre vous s'en rendent bien compte.

Il y a même une rumeur qui circule à l'effet que des "visiteurs" de Chicago se sont dit d'accord avec l'analyse que le syndicat faisait dans son premier journal.

Et vous, qu'en pensez-vous?

842- 3181



Kraft ne nous a jamais autant écrit qu'actuellement. Pourquoi?

A TOI QUI TRAVAILLE A KRAFT FOOD



J'ai rencontré récemment quelques militants de ton futur syndicat. Ils m'ont raconté les difficultés de syndicalisation qu'il y avait dans ta boîte et j'aimerais te raconter à quoi ça me sert un syndicat C.S.N. dans la boîte où je travaille.

Il y a quelques années, j'avais un ami qui travaillait et qui travaille encore à Kraft. Il gagnait \$5.00 l'heure et moi je gagnais \$3.40. Il était bien fier de sa job. Mais tu vois, aujourd'hui, il est moins fier. Mon salaire est de \$6.51 et le sien de \$6.08. Dans le temps, la compagnie l'obligeait à faire du temps supplémentaire même le samedi et moi, en été, j'avais mes fins de semaine.

Lui n'a jamais été sûr de sa job tandis que moi, à moins que la compagnie ferme, il n'y a pas de danger pour la mienne. Il y a trois mois, la compagnie m'avait donné deux mois de suspension, mais mon syndicat a obligé la compagnie à me payer mes deux mois. Il y a encore des "lèches-boss" dans mon usine mais il n'y a plus d'injustice quand il se fait des mises à pied. C'est toujours le dernier rentré qui part le premier. Comme ça, même les vieux gardent leur job.

Il paraît que vous avez peur pour votre fonds de pension. Et bien nous dans notre fédération de syndicats, il y a quelques syndicats qui administrent eux-mêmes leur fonds de pension et qui préconisent de le faire payer entièrement par le boss.

Moi, il y a 9 ans que je suis syndiqué à la CSN et je suis fier car c'est une centrale à l'avant-garde qui protège bien ses membres car il n'y a pas que les salaires qui comptent dans une convention collective. Il y a tous les articles pour nous protéger et, sur ce point, la CSN a les meilleures conventions. En plus, mon pouvoir d'achat est garanti par une formule d'indexation intégrale. Donc l'augmentation que mon syndicat négocie reste une augmentation réelle. Le boss ne peut pas faire de l'argent sur mon dos avec l'inflation. S'il augmente ses prix, c'est sûr que ça contribue à faire augmenter mon salaire.

Donc pour ton bien, pour garantir ta job, pour être sûr de ton fonds de pension, pour avoir droit au grief si ton contremaître t'écoeure, pour avoir droit à la négociation, pour revendiquer tes droits de travailleurs et pour le bien de tous tes camarades de travail, deviens membre du syndicat. Tu ne le regretteras pas.

Je suis un travailleur comme toi et j'ai besoin de mon syndicat. Si tu veux savoir, mon nom est Julien Mainville et je travaille à Tuck-Tape. Tu peux me rejoindre moi ou un autre si tu veux discuter sur le syndicalisme. Tu as les numéros de téléphone dans l'annonce en bas.

Julien Mainville

POUR DEVENIR MEMBRE DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE

KRAFT

Pour tout renseignements, appelle Roger Ippersiel ou Iréné Thibault entre 5hres et 9hres pm ou, à partir de neuf heures du matin, demande le service d'organisation.

If you want to join the union or have some more informations, give us a call between 9 am till 9 pm and ask for "organization service".

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX 1001, RUE ST-DENIS



CSN

842-3181



CSN